

ZOLA BARBER
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 500 euros
Siège social : 135 Cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE
En cours d'immatriculation

**Procès-Verbal de décisions de l'Associé Unique en date du
27 Avril 2026**

Le 27 Avril 2026 est présent au siège de la société, le soussigné **Monsieur Fahmi OUADERNI**, né le 16 mai 1979 à EL HAMMA (TUNISIE), de nationalité tunisienne, demeurant au 298 Route de Genas à BRON (69500), a décidé la nomination du Président comme suit :

DECISION N°1

L'Associé Unique décide de nommer aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Fahmi OUADERNI, né le 16 mai 1979 à EL HAMMA (TUNISIE), de nationalité tunisienne, demeurant au 298 Route de Genas à BRON (69500).

Il déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DECISION N°2

L'Associé Unique décide que la rémunération du Président sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Monsieur Fahmi OUADERNI, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Monsieur Fahmi OUADERNI

Associé unique

